

Au large de la Loire-Atlantique, les premières éoliennes en mer se voient « nettement plus que prévu »

En cours d'installation depuis avril, les éoliennes en mer sont désormais une cinquantaine au large de Saint-Nazaire. L'impact visuel, indéniable, fait largement débat

Publié le 30 août 2022 - Frédéric Brenon.

<https://www.20minutes.fr/planete/3342563-20220830-large-loire-atlantique-premieres-eoliennes-mer-voient-nettement-plus-prevu>



Eoliennes en mer au large de Batz-sur-mer (Loire-Atlantique). — F.Brenon/20Minutes

C'est le tout premier parc éolien off-shore de France. Prévu pour être officiellement mis en service en décembre prochain, avec plusieurs années de retard, le parc éolien en mer dit de Saint-Nazaire est déjà une réalité au large de la Loire-Atlantique. Depuis le début des opérations d'installation au printemps, 55 éoliennes, sur les 80 attendues à terme, ont été posées. Et elles ne passent pas inaperçues. Cette nouvelle ligne d'horizon, visible par beau temps de Noirmoutier (Vendée) à Belle-Ile-en mer (Morbihan), est même devenue au fil de l'été l'un des principaux sujets de discussion des habitants et estivants.

« Ça fait bizarre ! On m'avait prévenue avant de venir mais je ne pensais pas qu'on les verrait autant », confie Lucile, qui vient tous les ans en vacances dans l'appartement familial du Pouliguen. « C'est vrai que c'est quand même assez perturbant. Surtout qu'elles ne sont pas encore toutes là », commente Nicolas, autre vacancier, qui se dit tout de même « favorable au projet, indispensable à la planète ».

« J'imagine qu'on va s'habituer »

La surprise visuelle est largement partagée, en particulier à Batz-sur-mer et au Croisic, les deux communes les plus proches des éoliennes, pourtant situées à 12 km. « On nous avait assuré que ça ne

changerait pas grand-chose au paysage. Il y avait des images de synthèse plutôt rassurantes. Et bien voilà le résultat !. C'est une horreur, il n'y a pas d'autres mots », fulmine Philippe, retraité et propriétaire d'une résidence face à la mer à Batz, non loin des marais salants. « Parfois, quand il y a de la brume, on ne les voit plus du tout ! Mais quand il y a du soleil, c'est autre chose... », soupire Jean-Marie, lui aussi riverain. « Il y a beaucoup plus d'avis négatifs que de positifs auprès de mes clients, évalue une restauratrice de la plage Valentin, dont la terrasse donne pile sur les éoliennes. C'est vrai que ça gâche un peu la vue. J'imagine qu'on va s'habituer. »



Les éoliennes en mer au large du Croisic (Loire-Atlantique). - F.Brenon/20Minutes

Il faut dire que ces engins convertissant la force du vent en électricité sont bien plus hauts qu'à terre. En comptant la base, le mât et les pales, ils culminent à 180 m. La maire de Batz-sur-mer connaissait par cœur les dimensions mais ne s'attendait pas à un tel impact. « Force est de constater que celles qu'on nous avait présentées il y a quelques années comme de minuscules têtes d'épingles, presque invisibles très loin au large, sont en fait très, trop, visibles de la côte, réagit Marie-Catherine Lehuédé (SE). En tant qu'élus municipaux depuis 2020, nous sommes confrontés à un choix politique ancien, qui n'offre pas de retour en arrière. En tant que citoyens batziens, nous sommes tristes de voir l'horizon dénaturé. »

Désaccord sur la compensation financière

A la mairie du Croisic, le même désarroi prédomine. « L'impact visuel est quand même très fort. Nettement plus que prévu. Y compris la nuit avec des lumières permanentes. Notre côte sauvage n'a plus rien de sauvage », regrette Michèle Quellard (DVD), maire du Croisic. L'élue invite toutefois la population à prendre la mesure des enjeux. « Compte tenu du changement climatique, de la crise énergétique, nous n'avons pas d'autres choix que de défendre les énergies renouvelables. Les 80 éoliennes représenteront à elles seules 20 % de la consommation électrique de la Loire-Atlantique, ce n'est quand même pas anodin. »

Comme son homologue Marie-Catherine Lehuédé, elle milite désormais pour que la compensation financière promise par l'Etat aux communes impactées, et ce pour une durée de 25 ans, soit recalculée



en tenant compte de l'ensemble de la population saisonnière et pas uniquement les résidences principales. « Notre population double presque en comptant les résidences secondaires », insiste Michèle Quellard.

Exploité par EDF, le parc éolien en mer dit de Saint-Nazaire produira une puissance totale de 480 MW. Il ne sera pas seul bien longtemps puisque d'autres parcs éoliens offshore sont en cours de construction en France. Celui de Fécamp (Seine-Maritime) doit être mis en exploitation fin 2023, avant ceux de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) et de Courseulles-sur-Mer (Calvados).